

Planification financière, Gestion de patrimoine TD

Changements importants au document d'information sur la relation avec le client de Planification financière

Entrée en vigueur : 1^{er} octobre 2017



Chez TD Waterhouse Canada Inc., nous nous faisons un devoir de vous fournir des renseignements, des mises à jour et des rappels pour vous aider à investir en toute confiance.

D'importantes modifications ont été apportées au document *Planification financière, Gestion de patrimoine TD – Déclaration sur notre relation d'affaires avec vous*. Les principaux changements sont résumés ci-dessous sous l'en-tête de la section modifiée.

Services et produits proposés

Produits

Nous offrons les produits de placement suivants :

- des quasi-espèces comme les bons du Trésor et d'autres instruments du marché monétaire;
- des obligations du gouvernement canadien et des gouvernements provinciaux;
- des dépôts à terme et des certificats de placement garanti (les « CPG »);
- des fonds communs de placement;
- des solutions gérées comme le programme de gestion d'actifs TD;
- les portefeuilles de gestion stratégique TD;
- l'accès aux planificateurs financiers de Planification financière, Gestion de patrimoine TD qui sont habilités à vendre des produits d'assurance vie par l'intermédiaire de Services d'assurance TD Waterhouse Inc. et qui peuvent vous offrir des produits d'assurance vie et soins médicaux.

Les frais et la méthode de calcul de ceux-ci

Fonds communs de placement

Les gestionnaires de fonds communs de placement reçoivent habituellement des frais exprimés en pourcentage connus sous le nom de frais de gestion qui sont prélevés sur l'actif net du fonds. À partir des frais de gestion, les gestionnaires de fonds peuvent nous verser des commissions de suivi en contrepartie des services continus que nous vous offrons. Dans certaines circonstances, d'autres frais sur les opérations qui touchent des fonds communs de placement, comme des frais de rachat anticipé ou de substitution, peuvent vous être facturés. Étant donné que les frais applicables aux fonds communs de placement varient selon le gestionnaire de fonds et le type de produit, nous vous conseillons de communiquer avec votre planificateur financier pour comprendre les

frais associés à une opération donnée. Sinon, veuillez vous reporter au document *Planification financière : Tableau des commissions et barème des taux d'intérêt et des frais de service* qui vous a été fourni à l'ouverture du compte.

Titres de créance

Nous recevons notre rémunération selon les différentiels applicables aux titres de créance qui sont négociés « hors cote ». Si un différentiel a été facturé dans le cadre d'une opération, il vous sera signalé dans la confirmation de l'opération que nous vous fournissons.

Nos communications avec vous

Avis d'exécution (ne s'applique pas aux comptes de gestion de portefeuille ni aux achats subséquents de fonds communs de placement dans le cadre d'un plan d'investissement systématique)

Lorsque vous achetez ou vendez des titres, un avis d'exécution vous sera envoyé par voie électronique ou par la poste, selon votre choix, le jour ouvrable suivant la date d'exécution.

L'avis comprendra des renseignements sur l'opération, notamment :

- Le nom du titre, le marché et les dates;
- La somme que vous avez payée en cas d'achat ou que vous avez reçue en cas de vente;
- La somme payée à titre de commission, de différentiel ou de frais applicables.

Relevés de compte

Vous recevrez :

- un relevé mensuel si des opérations sont effectuées dans votre compte (sauf les versements d'intérêts et de dividendes) au cours du mois précédent ou sur demande;
- un relevé trimestriel, qu'il y ait ou non eu des opérations dans votre compte.

Pour la période de référence visée, le relevé renfermera, notamment, les renseignements suivants :

- votre nom, votre adresse, le type et le numéro de votre compte;
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du planificateur financier et de la succursale où le compte est détenu; la valeur comptable et la valeur marchande de tous les titres détenus dans le compte;
- les opérations effectuées dans le compte au cours de la période de référence visée;
- le rendement du compte et les taux de rendement personnels depuis l'ouverture du compte et pour les périodes de 1, de 3, de 5 et 10 ans, selon le cas.



Planification financière Gestion de patrimoine TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. – Membre du Fonds canadien de protection des épargnants. La Banque TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées, qui offrent des produits et des services de dépôts, de placements, de prêts, de valeurs mobilières, de fiducie, d'assurance et autres. MD Le logo TD et d'autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.

40377 (0917)